

Premier apport d'azote à réaliser dès que possible pour les fauches précoces

Si vos stocks fourragers sont souvent insuffisants, l'apport d'azote est un levier efficace pour améliorer la production des prairies. C'est particulièrement vrai pour les prairies fauchées précocement, car elles bénéficient moins de la minéralisation de l'azote organique du sol qui a lieu surtout en avril-mai quand le sol est réchauffé. Pour les prairies sans légumineuses, l'apport d'azote entraîne souvent aussi une augmentation de la valeur azotée du fourrage.

Pour une efficacité maximale, le premier apport d'azote sur prairie doit être réalisé précocement : dès que le cumul des températures moyennes depuis le 1^{er} janvier atteint 200 à 250 °C d'après les essais réalisés par Arvalis-Institut du Végétal. Cette valeur correspond au démarrage en végétation de nombreuses espèces prairiales dans la plupart des situations. Dans le Gers cette date était atteinte cette année fin janvier : **l'apport d'azote est donc à réaliser dès que la portance du sol le permettra** pour les ray-grass, les prairies prévues en ensilage ou enrubannage précoce (avril à début mai), ou pour les parcelles qui peuvent être pâturées précocement. L'apport peut être plus tardif (fin mars) pour les parcelles récoltées en foin.

Quelle dose apporter ?

La dose annuelle à apporter dépend de l'objectif de production de la prairie, de la fourniture du sol liée à la minéralisation, aux apports de fumier, de lisier et de la part de légumineuses dans la prairie.

Repères indicatifs pour le premier apport d'azote :

- Ray-grass ensilés ou enrubannés : 80 à 90 unités d'azote, 0 à 30 suffisent avec des trèfles bien présents (40 %).
- Prairies fauchées précocement, ensilées ou enrubannées : 60 à 80 unités
- Parcelles pâturées : 40-50 unités
- Pâtures extensives, prairies avec foin tardif (fin mai - juin) : 0 à 30 unités

Pour les prairies temporaires associant graminées et trèfles, éviter de dépasser 30-40 unités pour ne pas trop pénaliser les légumineuses, surtout avec les ray-grass.

En cas de récolte précoce, un deuxième apport de 30-40 unités après la coupe pour les parcelles sans légumineuses sera également souvent bien valorisé.

Ce premier apport d'azote peut être réalisé sous forme d'urée ou d'ammonitrate, ou bien avec un engrais complet N-P-K.

Phosphore et potassium : à ne pas négliger.

Cette solution est intéressante pour les parcelles qui ne reçoivent pas régulièrement du fumier : cela permet de compenser les exportations de phosphore (P) et potassium (K), importantes pour les prairies fauchées, avec un risque d'entraîner à terme un appauvrissement du sol en ces éléments, ce qui pénaliserait les bonnes graminées et surtout les légumineuses. Par exemple, **une bonne fertilité en potassium améliore la tolérance du trèfle et de la luzerne à la sécheresse**. Les exportations en phosphore étant 2 à 3 fois plus faibles que celle de potassium, les formules avec 2 à 3 fois plus de K que de P sont généralement celles qui conviennent le mieux.

A noter :

- Le niveau de fourniture de P et K par le sol peut être contrôlé par une **analyse de l'herbe** réalisée en période de pousse active (avril). Pour plus d'information sur cette analyse ou les doses de P et K conseillées dans différentes situations, vous pouvez consulter la **fiche technique « l'analyse foliaire un outil pour optimiser vos apports d'engrais**

PK sur prairies » sur notre site internet www.gers.chambre-agriculture.fr.

- **Les sols trop acides réduisent** la fourniture d'azote par la matière organique du sol et la **valorisation des engrais** : celle-ci est pratiquement divisée par deux avec un pH inférieur ou égal à 5 pour des prairies permanentes (sur 0-5 cm), donc **privilégiez le chaulage avant la fertilisation**.

Faut-il préférer les engrais soufrés ?

En exploitation d'élevage, les parcelles pâturées ou recevant régulièrement du fumier ou du lisier sont généralement suffisamment pourvues en soufre, celui-ci étant apporté par les déjections animales. Un engrais soufré peut malgré tout être **intéressant en cas d'apport précoce**, car les conditions climatiques peuvent ne pas permettre une fourniture de soufre suffisante par la minéralisation de la matière organique du sol. Ce sera également le cas pour des **parcelles uniquement fauchées sans apport d'effluents d'élevage**, ou en sol très filtrant (sableux), le soufre étant dans ce cas fortement lessivé par les pluies hivernales.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers Pôle Elevage - Tél. 05.62.61.79.60

